

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

1975  
14

MICHEL BRETON

L'AFRIQUE : L'INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE  
COURANTE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MICHEL BRETON

NOTE DE SYNTHESE

L'AFRIQUE : L'INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE  
COURANTE

sous la direction de  
M. JEAN-LOUIS TAFFARELLI  
Conservateur attaché à l' E.N.S.B.



1975  
14

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES  
ANNEE 1974 - 1975

## SOMMAIRE

- 1 Tentative d'inventaire du phénomène bibliographique en Afrique
- 11 Infrastructure bibliographique des pays d'Afrique
- 12 Matériels bibliographiques nationaux courants
- 2 Un exemple de service bibliographique : la Côte d'Ivoire
- 20 Les conditions de la réalisation de la bibliographie nationale
  - 201 Texte instituant le Dépôt légal
  - 202 Existence d'un centre de documentation, puis d'une Bibliothèque nationale
  - 203 L'assistance technique et financière
- 21 Les caractères de la réalisation
- 22 Les faiblesses de la réalisation
  - 221 le facteur distance
    - .1 à l'intérieur
    - .2 à l'extérieur
  - 222 le facteur temps
  - 223 le facteur moyens d'investigation
    - .1 financiers
    - .2 intellectuels
- 3 Tentative de bilan de cinq années de bibliographie nationale courante en Côte d'Ivoire
- 4 Annexes
  - 1 Matériels bibliographiques courants préparés à l'étranger : liste signalétique

## S O U R C E S

Bibliographie, documentation, terminologie.  
 - Paris : Unesco  
 Années 1969 à 1975

AVICENNE (Paul).

- Les services bibliographiques dans le monde : 1965-1969 / par Paul Avicenne.  
 - Paris : Unesco , 1972.  
 -(Documentation, bibliothèques et archives ; bibliographies et ouvrages de référence : 1.)

BOGAERT (Josef).

- Sciences humaines en Afrique noire : guide bibliographique 1945-1965 / par Josef Bogaert.  
 - Bruxelles : CEDESA ; 1966.  
 -(Enquêtes bibliographiques : 15.)

CONOVER (Helen F.)

- Africa south of the Sahara : a selected annotated list of writings / Helen F. Conover.  
 - Washington (D.C.) : Library of Congress , 1963.

Directory of archives, libraries, schools of librarianship in Africa = répertoire des archives, bibliothèques et écoles de bibliothéconomie en Afrique / par E.W. Dadzie et J.T. Strickland.

- Paris : Unesco , 1970.-  
 -(Manuels bibliographiques de l'Unesco : 9.)

DUIGNAN. (Peter).

- Handbook of American resources for African studies.  
 - Stanford : Hoover Institution on war, revolution and peace , 1967.  
 -(Hoover Institution bibliographical series : 29.)

MALCLES (L.-N.).

- Les sources du travail bibliographique.  
 Tome II : bibliographies spécialisées : sciences humaines.  
 - Bibliographie des territoires d'Outre-mer, pp. 201-211.

MARTIN (Denis).

- L'Afrique noire / Sous la dir. de D. Martin et Tatiana Yannopoulos.  
 - Paris : Armand Colin , 1973.  
 -(Fondation nationale des sciences politiques ; bibliographies françaises des sciences sociales. Guides de recherches : 5.)

ERRATA & CORRIGENDA

Page 7

Periodicals in East African libraries.  
- Charleston; West Virginia University ; s.d.

lire :

- Morganstown : W. Virginia University ; 1966

Page 8, ligne 3

Registrar general's Office

lire :

Registrar

Page 14

Emanant de la Khartoum University

lire :

Khartoum

o  
o o

1 Tentative d'inventaire du phénomène bibliographique en Afrique

— 11 Infrastructure bibliographique des pays d'Afrique

Le phénomène bibliographique est resté, à propos de l'Afrique ce que sont restés d'autres problèmes de portée plus vitale à l'échelle de ces pays. Mais le sous-développement ne saurait, au dire des responsables, servir de prétexte à une démission des pouvoirs publics à cet égard, du moins lorsque des conditions minimales sont réunies. Or il n'est guère d'exemple, à propos de l'Afrique, de pays où les colonisateurs n'aient laissé quelque trace en ce domaine : les pays africains anglophones, avec les services d'enseignement supérieur que la Grande-Bretagne y a laissés, plusieurs des pays qui constituaient les Afrique occidentale et équatoriale françaises se sont donnés depuis l'indépendance les instruments d'un certain travail bibliographique.

C'est l'aspect courant de ce problème qui fait le sujet de cette note. Il est évident que, réalisée en France, une telle recherche ne saurait constituer qu'une ébauche : la seule manière satisfaisante consisterait à se rendre sur place, où que ce soit, pour apprécier les réalisations. Il n'est pas douteux que ces travaux de recherche nécessiteraient, pour être fiables, d'être passés à l'étamine de mises à jour et de spécialistes de chaque cas.

C'est avec ces réserves, en même temps qu'à l'esprit le souvenir d'une Afrique encore agitée ça et là qu'il faut envisager le problème. La première partie de cette recherche concerne l'information

bibliographique courante, d'où qu'elle vienne. La seconde partie traite d'un exemple de service bibliographique en cours de constitution, celui de la Côte d'Ivoire. Il est cependant indispensable de préciser que les renseignements figurant ici font parfois état d'entités géographiques ou administratives dont l'étendue ou la juridiction a pu ou pourra se trouver modifiée par les événements : la bibliographie courante est, à cet égard, et plus que toute autre, inscrite dans le temps.

o  
o o

La complexité du problème bibliographique à propos de l'Afrique tient à deux caractères inhérents au continent africain : l'histoire et le morcellement politique. Dès le début de l'époque coloniale, les grandes puissances ont entrepris des inventaires ~~bibliographiques dans ces pays~~ considérés comme leurs. Inévitablement, depuis l'indépendance, le phénomène s'est poursuivi, quelles qu'en soient les justifications. Semblablement, l'éclatement des vastes possessions occidentales d'Afrique, en confiant aux autorités locales le soin de prendre la relève, a divisé le problème bibliographique en entités géographiques de taille variable parfois incapables de faire face - et qui le leur reprocherait - aux exigences de notre civilisation.

La première évidence, s'agissant de bibliographie, concerne l'infrastructure des pays concernés. Le tableau de la page 3 dresse un rapide bilan des possibilités nationales en matière de

- commission de bibliographie
- législation du Dépôt légal
- bibliothèque nationale
- service d'archives
- université ou service d'enseignement supérieur
- bibliographie nationale courante ou rétrospective.

	1	2	3	4	5	6
Afrique du Sud	x	x	x	x	x	x
Algérie	-	-	x	x	x	x
Angola	-	-	x	x	-	-
Burundi	-	-	-	x	x	-
Cameroun	-	-	x	x	x	-
Centre-africaine (Rép.)	-	-	-	x	-	-
Congo	-	x	-	x	x	-
Côte d'Ivoire	-	x	x	x	x	x
Dahomey	-	-	x	x	x	-
Egypte	-	-	x	x	x	x
Ethiopie	-	-	x	x	x	x
Gabon	o	-	-	x	x	-
Gambie	-	-	x	-	-	-
Ghana	o	x	-	x	x	x
Guinée	o	x	x	-	-	-
Guinée-Bissau	-	-	x	-	-	-
Guinée espagnole	-	-	-	x	-	-
Kenya	x	x	-	-	x	-
Lesotho	-	-	-	x	-	-
Liberia	-	x	x	-	x	x
Lybie	-	x	x	-	-	x
Madagascar	o	x	x	x	x	x
Malawi	-	x	x	x	-	-
Mali	-	-	x	x	-	x
Maroc	-	x	x	x	x	x
Mauritanie	-	x	x	x	-	-
Mozambique	-	-	x	x	-	x
Namibie	-	-	-	x	-	-
Niger	-	-	-	x	x	-
Nigeria	o	x	x	x	x	x
Ouganda	o	x	x	x	x	-
Rhodésie du Sud	-	-	x	x	-	x
Rwanda	-	x	x	x	-	-
Sénégal	o	-	x	x	x	x
Sierra Leone	o	x	-	x	x	x
Somalie	-	-	x	-	x	x
Soudan	-	x	x	x	x	x
Swaziland	-	-	x	-	x	-
Tanzanie	o	x	x	x	x	x
Tchad	-	-	-	x	-	-
Togo	-	x	x	x	x	-
Tunisie	o	x	x	x	x	x
Haute Volta	x	-	x	-	-	x
Zaïre	-	x	x	x	x	x
Zambie	o	x	x	x	x	x

Symboles :

x = existence ou - = absence de :

1 Commission nationale de bibliographie ou "o" = organisme en tenant lieu

2 Texte réglementant le dépôt légal

3 Bibliothèque nationale

4 Service national d'archives

5 Etablissement d'enseignement supérieur

6 Bibliographie nationale, courante ou rétrospective

Les colonnes où ne figure aucun signe indiquent l'absence de renseignement dans le domaine concerné

Ce tableau n'appelle guère de commentaires. Il serait vain de tenter d'établir des corrélations entre l'existence de certains organismes et l'existence de bibliographies courantes. Cependant, chaque pays siège de la publication d'une bibliographie nationale courante fera l'objet d'un examen.

— 12 Matériels bibliographiques nationaux courants

AFRIQUE DU SUD

Le travail bibliographique, sans entrer dans le détail des états de l'Union, est partagé entre plusieurs établissements. La bibliographie nationale courante émane de la Pretoria State Library :

SANB South African national bibliography = Suid-Afrikaanse nasionale bibliografie.  
 - Pretoria State library-Staatsbibliotheek.  
 - Trimestriel (avec cumul annuel)  
 - 1960 →  
 (Fait suite à Pretoria State library accession list.- Mensuel.- 1933-1959.)

Cette bibliographie est réalisée depuis 1970 par ordinateur sur la base du dépôt légal. (Projet du South African Council for scientific and industrial research, Pretoria.)

La South African Public Library, Cape Town, publie :

Africana nova : a quarterly list of books currently published in and about the Union of South Africa based on the accessions of the Africana Department of the South African Public Library.  
 - Cape Town : S.A.P.L.  
 - Trimestriel  
 - 1958 →

En outre, la Johannesburg Public Library est responsable de :

Index to South African periodicals.  
 - Johannesburg Public Library  
 - Annuel  
 - 1941 →

La National Public Library édite :

The Advertising and press annual of all Africa : the blue book of advertising in Africa... including newspapers, magazines (etc...)  
 - Cape Town : National Public Library.  
 - Annuel  
 - 1956 →

Enfin, notons :

The African press and advertising annual... press guide.

- Cape Town : Boston House.

- 1953 →

Ces deux annuaires contiennent un répertoire tenu à jour des périodiques publiés en Afrique, l'un émanant d'un service public, l'autre d'un organisme privé.

#### ALGERIE

Le décret du 27 septembre 1956 réglementant le Dépôt Légal fait obligation à tout imprimeur de déposer auprès -de la Bibliothèque nationale

-de la préfecture la plus proche.

La bibliothèque nationale est chargée d'élaborer la bibliographie nationale :

Bibliographie de l'Algérie. Périodiques, livres.

- Alger, Bibliothèque nationale.

- Semestriel

- 1964 →

(Ministère de l'Information et de la Culture.)

Cette publication recense également les publications officielles et les thèses. La deuxième partie est rédigée en langue arabe. La Bibliothèque nationale est également responsable de la refonte :

Dix ans de production intellectuelle: 1962-1972.

- Alger : Bibliothèque nationale, 1972.

cumulatif des écrits d'auteurs algériens de toute provenance.

#### ANGOLA

Il n'existe probablement pas d'autre publication que

Bibliografia científica da Junta de investigações do Ultramar.

- Lisbonne: Junta de investigações do Ultramar.

- 1958 →

et

Boletim analítico do Centro de documentação científica ultramarina.

- Lisbonne: Junta de investigações do Ultramar.

- 1959 →

pour assurer la couverture bibliographique de ce pays. Les récents événements ne permettent pas, de surcroît, de savoir comment les choses évolueront en ce domaine.

#### COTE D'IVOIRE

La seconde partie de ce travail étant :

spécialement consacrée à ce pays, on se bornera à signaler ici :

- Bibliographie de la Côte d'Ivoire.
- Abidjan : Bibliothèque nationale
- 1970 →
- (Ministère de l'Education nationale, direction des affaires culturelles.)

#### EGYPTE

La Bibliothèque nationale d'Egypte a assuré la publication de :

- Egypt publication bulletin.
- Le Caire : Bibliothèque nationale
- 1955-1959.

Sans disposer de mention précise d'un texte règlementant le dépôt légal, on peut supposer qu'un tel dépôt est effectué auprès de la Bibliothèque nationale :

- Monthly bulletin for legal deposit.
- Le Caire : Bibliothèque nationale.
- Mensuel
- 1969 →

Enfin, depuis 1974 :

- The Educational index of articles published in Arabic periodicals.
- Le Caire : Centre de documentation pédagogique.
- Annuel.
- 1974 →

#### ETHIOPIE

Paradoxalement, dans un pays disposant d'une Bibliothèque nationale, c'est un autre organisme qui a la responsabilité de la bibliographie nationale : l'Institut des études éthiopiennes de l'Université Hailé-Sélassié 1er, à Addis-Abéba. Malgré l'absence de dépôt légal, cet institut publie :

- Current bibliography on Ethiopia.
- Addis-Abéba : Institute on Ethiopian studies, Hailé Sellassié I University.
- Trimestriel
- 1963 →

et :

- Ethiopian publications.
- Addis-Abéba : Institute of Ethiopian studies, Hailé Sellassié I University.
- Annuel
- 1964 →

Tous les deux ans paraît :

7  
CHOJNACKI (S.).

- List of current periodical publications in Ethiopia / S. Chojnacki et Ephraïm Hailé Selassié.
- Addis-Abéba; Institute of Ethiopian studies, Hailé Sélassié I University.
- Bisannuel
- 1964→

On peut citer pour mémoire :

- New acquisitions in the UNECA library.
- Addis-Abéba; United Nations Economic commission for Africa. Library.
- Bimestriel
- 1962-

Il est bien entendu que ces informations, antérieures à la disparition du Négus de la scène politique ne peuvent avoir aucun caractère définitif.

Dans un domaine légèrement différent, le même institut publie :

CHOJNACKI (S.).

- Register of current research on Ethiopia and the Horn of Africa / S. Chojnacki et R. Pankhurst.
- Addis-Abéba, Institute of Ethiopian studies.
- ?-

Enfin la Bibliothèque Universitaire publie un catalogue collectif des bibliothèques de l'Université Hailé-Selassié s'intégrant à

Periodicals in East African libraries.

- Charleston : West Virginia University ; s.d.
- répertoire collectif compilé par ordinateur. C'est également la Bibliothèque Universitaire qui assure le catalogage des publications en langue amharique de la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis.

GHANA

En dépit de l'absence de Bibliothèque nationale, les institutions ghanéennes sont en mesure de faire face à leurs responsabilités. Le National Library technical advisory Committee a été institué en 1963 ; il conseille le Ghana Library Board dans son rôle de commission bibliographique nationale.

Le Book and Newspaper Registration Act, promulgué en 1961, institue le dépôt légal auprès de :

- Balme Library
- Ghana Library Board
- University of Science and Technology
- Cape Coast University Library

- Council for Scientific and Industrial Research
- Central Reference Library
- Registrar general's Office.

Le Ghana Library Board publie :

- Ghana national bibliography.
- Accra: Ghana Library Board, Research Library on African affairs.
- 1965 →

Le premier fascicule de cette bibliographie annuelle est paru en 1968, le troisième (1967) en 1969.

Il convient de noter :

- Balme library theses : an annotated bibliography of theses accessionned in the Library.
- Legon: University of Ghana, Balme Library.
- Annuel.
- 1969 →

et, concernant les publications officielles (1) :

- Ghana Government Printer. Accra.
- Publications price list.
- Accra : The Government Publisher . - Trimestriel.
- 1939 →

KENYA

Malgré l'existence d'un National Library Board et d'un texte règlementant le dépôt légal (Book and Newspapers Act, 1962) et l'attribuant à la Bibliothèque Universitaire de Nairobi, c'est de l'East African Academy, dont le siège est à Nairobi qu'émane une publication bibliographique annuelle qui, sans avoir les caractères d'une bibliographie nationale, mérite d'être signalée :

- EAST AFRICAN ACADEMY. Research Information Centre. Nairobi. - Annuel. - 1967-
- 1.- Sources for the study of East african culture & development. - 1967
- 2.- Language problems in East Africa : a bibliography (1946-1967) and summary of present situation with special references to Kenya, Tanzania & Uganda. - 1968
- 3.- Développement in Africa , planning and implementation : a bibliography (1946-1969) and outline with some emphasis on Kenya, Tanzania & Uganda. - 1969

Concernant uniquement ces trois pays, l'East African Academy, dont le siège est au Kenya, réalise pour ces

(1) Il est impossible à leur égard de ne pas citer : Ghana : A guide to official publications 1872-1968. - Washington (D.C.) : Library of Congress , 1969. désormais tenu à jour par le Ghana library Board.

pays des bibliographies thématiques sans distinction de catégories de documents. Il s'agit en outre des seules réalisations bibliographiques publiées au Kenya. Il y a tout lieu de penser que la publication se poursuit depuis 1969.

#### LIBERIA

Le texte de 1963 imposant le dépôt auprès de la Bibliothèque de l'Université du Liberia et de celle du Ministère de l'Information et des Affaires culturelles n'a donné naissance à aucune bibliographie courante. Il n'existe que :

General bibliography of the Republic of Liberia /  
ed. by Marvin D. Solomon et Warren L. d'Azevedo.  
- Evanston (Ill.) : Northwestern University ,  
1967.

dont il semble n'exister aucune mise à jour.

#### LIBYE

La construction d'une Bibliothèque nationale a été entreprise à Benghazi en 1966. Des textes royaux de 1959 et 1962 organisaient le Dépôt légal auprès de la Direction des Imprimés, au ministère de l'Information et de la culture. Le récépissé de dépôt valait autorisation de diffuser. Les exemplaires déposés étaient dévolus aux bibliothèques publiques de Tripoli et de Benghazi. Rien ne permet de savoir si ces informations sont toujours valables.

En tout état de cause, il n'existerait en matière de bibliographie que :

Index libycus : bibliography of Libya. 1957-1969.  
With supplementary material 1915-1956 comp. by/  
Hans Schlüter. - Boston : G.K. Hall , 1972.

#### MADAGASCAR

Bel exemple de coopération nationale et internationale, Madagascar, qui a vu sa bibliographie rétrospective réalisée par Grandidier (1800-1955) et Jean Fontvieille (1956-1963) avec le concours de l'Unesco, publie une bibliographie nationale courante annuelle émanant de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque Universitaire :

- Bibliographie annuelle de Madagascar / publ. sous la dir. de S. de Nucé et J. Ratsimandrava.  
 - Tananarive : Bibliothèque nationale ; Bibliothèque universitaire.  
 - Annuel  
 - 1964 →

Cette bibliographie recense toutes les publications concernant Madagascar ou éditées dans le pays et reçues par dépôt légal. Ce dépôt, datant de 1960 (décrets d'application de 1960 et 1964) fait obligation à tout imprimeur de remettre 2 exemplaires, à tout éditeur de remettre 6 exemplaires au Ministère de l'Intérieur qui les répartit comme suit :

- 2 exemplaires à la Bibliothèque nationale
- 2 exemplaires à la Bibliothèque Universitaire
- 1 exemplaire aux archives nationales.

#### MALAWI

La Printed Publication Ordinance de 1957 organise le Dépôt légal depuis cette date. Le dépôt étant effectué aux Archives nationales, en l'absence d'une bibliothèque nationale,

List of publications deposited in the library of the National Archives.

- Zomba : the National Archives.
- Annuel.
- 1965 →

est donc publié par les Archives nationales. Notons qu'il existe cependant un National library service à Blantyre.

#### MAROC

L'organisation du Dépôt légal remonte à 1932. La création d'une "Bibliothèque générale et Archives du Maroc" semble de création plus récente.

Elle publie :

Bibliographie nationale marocaine.

- Rabat : Bibliothèque générale et archives du Maroc.
- Mensuel
- 1962 →

(Royaume du Maroc. Ministère des Habous, des Affaires islamiques et de la Culture. Direction de la Culture)

Classement systématique, tous types de documents

confondus, sous-classement alphabétique. Table des concepts. Deuxième partie en arabe, tête-bêche;

et

Bibliographie nationale marocaine.

- Rabat, Bibliothèque générale et archives du Maroc.

- Annuel.

- 1969 →

(Royaume du Maroc. Ministère de la Culture, de l'enseignement originel, supérieur et secondaire. Direction des Affaires culturelles.)

refonte annuelle de la précédente.

#### MOZAMBIQUE

Sans avoir pu vérifier ce renseignement, il semble n'exister pour ce pays que :

Documentario trimestrial.

- Lourenço Marques : Imprensa nacional.

- 1935 →

En outre, le Mozambique, comme les autres colonies portugaises, devait faire l'objet de recensions dans les deux publications bibliographiques de la Junta de investigações do Ultramar (1).

#### NIGERIA

Ce pays, il n'y a pas si longtemps en proie à la guerre civile a su développer, semble-t-il à l'initiative d'associations de bibliotnécaires, un véritable réseau bibliographique, et s'adapter, depuis le calme revenu, aux nouvelles structures politiques découlant de la crise du Biafra.

Nigerian publications : current national bibliography ... (millésime).

- Ibadan : Ibadan University College Library.

- Hebdomadaire (avec cumulatifs trimestriel et annuel)

- 1950-1953

devient :

Nigerian publications : a list of works received under the Publications Ordinance.

- Ibadan : Ibadan University College Library.

---

(1) Voir page 5 sous la rubrique Angola.

- 1953 →

La Publications Ordinance de 1950 organisait donc la bibliographie nationale courante sur la base du Dépôt légal. Dans le même ordre d'idée, depuis 1968 paraît :

- List of serials.
- Ibadan : Ibadan University College Library.
- Annuel
- 1968 →

Cependant, en 1969 le Revised National Library Act réorganisait le Dépôt légal au profit de la Bibliothèque nationale et transférait la responsabilité de la bibliographie nationale de l'Université d'Ibadan à la Bibliothèque nationale, à Lagos, puis en 1970, le National Library Decree affectait :

- 3 exemplaires de toute publication à la National Library of Nigeria ;
- 25 exemplaires des publications officielles du Gouvernement fédéral ;
- 10 exemplaires des publications de chaque état.

C'est depuis cette date que la bibliographie nationale courante est éditée par la National Library of Nigeria. En matière de bibliographie courante spécialisée, notons :

- VISSER (Johanna). - A List of books, articles & Government publications on the economy of Nigeria... (millésime).
- Ibadan: Nigeria Institute of social and economic Research.
- Annuel
- 1963 (1965) →

D'autres réalisations, qui n'appartiennent pas à la bibliographie courante, témoignent d'une grande activité des bibliothèques du pays : publications rétrospectives, catalogues collectifs universitaires ou de bibliothèques spécialisées, catalogues de thèses, liste de périodiques etc...

#### UGANDA

L'Uganda Technical Library et les principales bibliothèques du pays ont créé l'Uganda Technical Information service qui joue le rôle d'organisme centralisateur et normalisateur. Il n'existe cependant ni Bibliothèque nationale, ni bibliographie nationale courante. On a vu que l'East African Academy réali-

sait des bibliographies spécialisées concernant les trois états membres. Le Dépôt-légal fonctionne depuis 1958 auprès de la Makerere University College Library et depuis 1969 auprès de l'Institute of Public Administration Library.

Il n'existerait donc, en matière de bibliographie courante, que :

- Makerere Library accession list.
- Kampala : Makerere University College Library.
- 1961 →

et :

- EARIC information circular.
- Kampala : East African Information Centre.
- 1968 →

émanation ougandaise de l'East African Academy.

#### RHODESIE DU SUD

On ne dispose guère que de :

- List of publications deposited in the Library of National Archives.
- Salisbury : National Archives of Rhodesia.
- Annuel.
- 1961 →

pour supposer qu'il existe là un texte réglementant le Dépôt légal.

#### SENEGAL

Une réglementation rajeunissant le texte colonial de 1946 sur le Dépôt légal semble à l'étude pour le moment. En l'absence de Bibliothèque nationale (dont la création a cependant été évoquée à plusieurs reprises) c'est le service des Archives nationales du Sénégal qui effectue l'essentiel du travail bibliographique :

- Bulletin bibliographique des Archives du Sénégal.
- Dakar : Archives nationales.
- 1962 →

La périodicité de ce bulletin a varié depuis la création. Certains auteurs le considèrent comme une tentative de mise à jour de :

- PORGES (Laurence). - Eléments de bibliographie sénégalaise 1959-1963 / Laurence Porgès. - Dakar : Archives nationales ; Centre de Documentation, 1964. - 141 p.

qui est devenu :

PORGES (Laurence).- Bibliographie des régions du Sénégal.- Dakar : Ministère du Plan et du Développement, 1967. - 705 p., cartes.

Enfin, il faut régler son compte à :

Bibliographie nationale courante de l'année 1967 des pays d'Afrique d'expression française d'après la production nationale imprimée ou multigraphiée pendant l'année. - Dakar : Université de Dakar, E.B.A.D. , 1969.

qui n'est qu'une tentative généreuse de coopération internationale (financée par l'Unesco) intéressant seulement le Cameroun, la Haute Volta, Madagascar, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Congo (= Zaïre), et le Gabon, et qui n'a pas eu de suite.

#### SIERRA LEONE

Malgré l'existence du Sierra Leone Library Board et de la National Library of Sierra Leone, et, depuis 1962, l'obligation de déposer (Publication Act) auprès de la Bibliothèque nationale, on n'a vu paraître que :

Sierra Leone Publications : 1962 & 1963.  
- Freetown : Sierra Leone Library Board , 1964.

qui n'a pas eu de suite.

#### SOMALIE

La seule tentative de bibliographie serait

Bibliografia Somala.  
- Mogadishu : Mogadishu Chamber of Commerce.  
- 1958 -(?)

dont il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'un périodique.

#### SOUDAN

Emanant de la Khartoum University Library :

List of periodicals & bibliography compiled by / the Educational Documentation Centre.

- 1951-(?)

et :

Accession Bulletin.  
- Khartoum : University of Khartoum Library.  
- Mensuel.  
- 1951->

Le Dépôt légal (Work Deposit Act) de 1966

est effectué auprès de :

- University of Khartoum Library
- Central Records Office
- Omdurman Central Library.

Des projets viseraient à aboutir prochainement à la publication d'une bibliographie nationale courante.

#### TANZANIE

Il y a de fortes raisons de croire que :

List of Publications published by the Government of Tanganyika.

- Dar es Salaam : the Government Printer,
- Annuel
- 1945→

a disparu depuis la transformation de ce pays en fédération. Depuis, paraît :

Tanzania Notes & Records : Tanzania annual bibliography.

- Dar es Salaam.
- Annuel
- 1966→

et

Library Bulletin.

- Dar es Salaam : Ministry of Commerce & Industries.
- Mineral Resources Division. Dodoma.
- 1965→

Enfin, la Tanzanie collabore au projet :

Periodical in East African libraries : a union list,

déjà signalé à propos de l'Ethiopie (1)

#### TUNISIE

L'existence dans ce pays d'une Direction des Bibliothèques a précédé de quelques années la création d'une Bibliothèque nationale. Cependant, dès 1969, paraissait :

Bibliographie de la Tunisie.

- Tunis : Direction des Bibliothèques.
- Annuel
- 1969→

Le décret de février 1956 organisant le Dépôt légal doit être modifié prochainement. Il prévoit actuellement le dépôt de 4 exemplaires à la Sûreté nationale, qui en transmet un à la Bibliothèque nationale.

(1) Voir p. 7.

## HAUTE VOLTA

Il existe en Haute Volta une Commission nationale de bibliographie. La création d'une Bibliothèque nationale était annoncée en 1971. En tout état de cause, c'est le Centre Voltaïque de la recherche scientifique qui a entrepris la réalisation de la bibliographie générale (rétrospective) du pays, et qui assure, en attendant sans doute la relève de la Bibliothèque nationale, la publication de la bibliographie nationale courante :

IZARD (Françoise). - Bibliographie de la Haute Volta / par Françoise Izard et Philippe Bonnefond.

- Paris : C.N.R.S. ; Ouagadougou : C.V.R.S.

- 1. 1956-1965.- 1967.- 188 p.

En outre, la révision du texte colonial de 1946 sur le Dépôt légal est en cours.

## ZAMBIE

La Printed Publications Ordinance de 1947 amendée en 1958 organise le Dépôt légal auprès de la bibliothèque des Archives nationales, lesquelles assurent au pays, pour certains services, les fonctions d'une Bibliothèque nationale. Cette institution prépare actuellement une bibliographie nationale courante. En attendant, il faut se contenter de :

Books and pamphlets added to the Library.

- Lusaka : Rhodes-Livingstone Institute, the Library.

- 1963 →

o

o o

## 2 Un exemple de service bibliographique : la Côte d'Ivoire

### - 20 Les conditions de la réalisation de la bibliographie nationale.

Sans chercher à prendre parti d'aucune manière, il faut reconnaître que l'administration coloniale française avait eu soin dès le début du siècle de traiter le problème bibliographique des pays placés sous sa dépendance. La compilation de Grandier et Joucla en est la meilleure preuve. Et alors que dans les pays anglophones le mouvement ainsi amorcé put se poursuivre de soi-même, il fallut, dans la plupart des pays de la Communauté entre cinq et dix ans après l'indépendance pour voir apparaître des réalisations bibliographiques. Encore les premières furent-elles dues davantage au zèle d'assistants techniques qu'à la volonté expresse des nouveaux pouvoirs publics. La présence dans nombre de pays de l'A.O.F.-A.E.F. d'antennes de l'Institut Français d'Afrique Noire aurait permis dans bien des cas de poursuivre l'oeuvre entreprise. Sans doute, d'autres préoccupations ont-elles pris le pas sur celles, bien modestes, de l'information-bibliographique. Mais il n'y a guère que l'Afrique du Nord qui ait, dès avant l'indépendance, repris le flambeau. C'est depuis 1970 que les pays d'Afrique se dotent, tour à tour des institutions ou des dispositions législatives propres à assurer non seulement la conservation de ce moderne patrimoine, mais encore sa couverture bibliographique.

### - 201 Texte instituant le Dépôt légal.

En Côte d'Ivoire, le premier pas a été franchi dès 1963. Un texte instituant le Dépôt légal, calqué à peu de choses près sur le texte français de 1943 et sur le texte colonial de 1946 prévoyait le dépôt de toute publication éditée, imprimée ou mise en vente en Côte d'Ivoire en sept exemplaires auprès d'une Régie du Dépôt légal, dépendant du Ministère de l'Intérieur. La dévolution des exemplaires ainsi déposés n'était pas clairement précisée. Les Archives nationales, rattachées au même ministère à l'époque,

ne semblaient pas concernées.

En second lieu, à qui s'adressait le texte ? Il devait exister en Côte d'Ivoire en 1963 deux maisons d'édition, à participation française d'ailleurs, et quelques imprimeurs dont l'essentiel de la production concernait les travaux de ville. Restaient les institutions d'études et de recherche, et, bien entendu, les services officiels. Une évaluation approximative effectuée à six années de là donna des conclusions nettement pessimistes sur l'efficacité du système. Les publications les plus anciennes conservées à la Régie remontaient à 1967. Encore étaient-elles rares. Les années suivantes, mieux représentées, sont riches surtout des publications des ministères. Mais un pas cependant était fait en ce domaine.

202 Existence d'un centre de documentation, puis d'une Bibliothèque nationale

Créé dès avant la seconde guerre mondiale à Dakar, l'Institut Français d'Afrique Noire installa une antenne à Abidjan en 1946. On lui doit notamment les remarquables Etudes Eburnéennes qui firent pendant quinze ans le point des recherches entreprises dans le pays. Lors de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, en 1960, le Centre IFAN d'Abidjan fut rattaché à la Direction de la Recherche, au Ministère de l'Education nationale, sous le nom de Centre national de documentation. Si l'activité du Centre dans le domaine des sciences pures et humaines ne semble pas s'être ralentie, celle de la bibliothèque est restée manifestement stationnaire, tant faute de crédits de fonctionnement que de personnel qualifié. Enfin le directeur du Centre créa en 1968 son propre institut de recherche à Lamto ; la bibliothèque alors confiée à un jeune conservateur issu de l'E.N.S.B. entreprit une conversion.

Quoique ce travail ne laisse guère de place au panégyrique, il faut reconnaître que c'est à Mme Liguier-Laubhouet que revient l'idée de faire créer en Côte d'Ivoire une Bibliothèque nationale. Fermée de juillet à décembre 1968 pour travaux et nettoyage,

la Bibliothèque entreprit de faire peau neuve. L'acharnement de son nouveau directeur permit le recrutement d'assistants techniques français. Il se matérialisa plus sérieusement en 1970 par la signature d'un protocole ivoiro-canadien pour la construction, par les soins de l'Agence Canadienne de développement international d'un nouveau bâtiment destiné à abriter les collections et les activités de la future Bibliothèque nationale.

S'agissant ici de bibliographie nationale courante, il serait vain de dresser un tableau de la situation de la Bibliothèque en 1969. Il suffit de savoir que c'est à la fin de cette année que, parallèlement à l'élaboration de la Bibliographie générale rétrospective entreprise par Melle G. JANVIER pour le compte de l'Université, fut décidée la publication de la bibliographie nationale courante.

### 203 L'assistance technique et financière

La troisième des conditions de la réalisation d'une bibliographie courante, c'était, bien entendu, le personnel. Une jeune bibliothécaire de l'E.B.A.D. assumait depuis 1968 le recatalogage des fonds, qui n'avait fait depuis 1965, à peu près aucun progrès. Et la formation d'Ivoiriens à l'Ecole de Dakar était subordonnée à l'attribution d'une bourse : c'est seulement fin 1970 que la Côte d'Ivoire put envoyer cinq boursiers au Sénégal. L'assistance technique, autant parce qu'elle soulageait le budget de l'établissement que parce qu'elle permettait d'avoir immédiatement des personnels plus qualifiés fut à la fois le moyen et le prétexte d'entreprendre une réalisation.

Il est bien évident que, dans ce court historique, on ne peut dissocier les conditions objectives d'un tel travail des facteurs subjectifs qui les ont soutenues. L'existence d'un texte organisant le dépôt des publications, la création d'une bibliothèque nationale ne sont pas des conditions nécessaires et suffisantes : d'autres pays, parfois sans Dépôt légal, souvent sans Bibliothèque nationale, réalisent fort bien la couverture bibliographique sans le

secours de l'étranger. Il est vrai que ce ne sont jamais que des pays disposant d'une infrastructure bibliographique ou bibliothéconomique relativement évoluée. Aussi créer à partir de rien ou peut s'en faut un service bibliographique capable de faire face aux responsabilités qui s'y attachent était une gageure : nous verrons plus loin ce qu'en vaut l'aune.

Pour en revenir au Dépôt légal, dont l'importance devint croissante après la création de la Bibliothèque nationale, il faut signaler que, par la dévolution de six des sept exemplaires déposés à la Bibliothèque la bibliographie nationale recevait un renfort non négligeable. La concentration à Abidjan de la quasi-totalité de l'édition ivoirienne rendait également commode une certaine incitation au respect de la loi, en fait davantage le fruit de la diplomatie individuelle que de la proclamation du fait réglementaire. La dernière remarque à faire en ce domaine, c'est que les administrations publiques étaient, et de loin, les éditeurs les plus récalcitrants. Paradoxe qui n'a hélas pas seulement cours sous les tropiques !

A l'origine de la bibliographie nationale, se trouvaient donc réunies certaines conditions objectives, mais surtout la volonté délibérée de les mettre à profit. Dans le long cheminement qui va de la publication des 56 pages du premier numéro de la bibliographie à l'inauguration du nouveau bâtiment de la Bibliothèque en janvier 1973, la personnalité et l'enthousiasme de Mme Liger-Laubhouet ont une place déterminante.

o  
o o

## — 21 Les caractères de la réalisation

Les principes posés à l'élaboration de la bibliographie furent définis suivant deux directions : d'une part recenser les publications ivoiriennes d'autre part recenser à propos de la Côte d'Ivoire

les documents de toute provenance. Le préambule du premier numéro de la bibliographie contient l'exposé de ces principes, ainsi que les conditions de publication (périodicité en principe trimestrielle, ramenée à un numéro par an pour des raisons matérielles) et d'abonnement. Y sont également définis certains usages, l'acceptation de certains termes et le contenu de chaque section.

Inspirée largement du modèle français, la Bibliographie de la Côte d'Ivoire signale

- les ouvrages (1ere section)
- les périodiques (2e " )
- les articles de périodiques (3e)
- les publications officielles (4e)
- les autres documents imprimés (5e).

Les sections 1, 2, 4 et 5 ne concernent normalement que les documents d'origine ivoirienne. La troisième section, elle, s'alimente autant à l'étranger que dans le pays. Les notices sont numérotées et l'index auteurs-titres d'anonymes renvoie à cette numérotation. Suit enfin une liste des périodiques ayant fait l'objet d'un dépouillement pour la troisième section.

Il s'agit donc d'une bibliographie nationale courante générale (pour les domaines couverts et pour les types de documents recensés), à classement systématique (sous-classement alphabétique) et devant comporter une refonte annuelle. L'inspiration française apparaît également dans la rédaction des notices (normes de catalogage de l'AFNOR) et le cadre de classement (Classification décimale universelle calquée sur celle de la Bibliographie de la France, avec une classe 4 malgré la révision en cours). Cette filiation n'a rien d'étonnant puisque les initiateurs du projet étaient de formation française ; en outre, elle répondait aux finalités de l'entreprise : il eut été vain de prétendre innover en la matière.

Les premiers numéros ne comportèrent qu'un fascicule annuel. Pour l'année 1973 cependant, deux livraisons doivent voir le jour, tant en raison de l'accroissement du nombre des notices que pour se rapprocher de la périodicité normale, trimestrielle.

## - 22 Les faiblesses de la réalisation

L'étude diachronique de la bibliographie révèle une évolution double, en qualité et en quantité. Le premier numéro, pour l'année 1969, ne comporte qu'une cinquantaine de pages. Deux cent cinquante notices environ, une cinquantaine de périodiques dépouillés pour la troisième section. En fait, il s'agissait davantage, avec ce premier numéro, de marquer une étape que de prétendre d'emblée à l'exhaustivité. Le délai de quelques mois entre la décision de créer une bibliographie et la publication du premier numéro ne permettait pas de faire plus. Dès le second fascicule (1970) le champ d'investigation était élargi, le temps était moins chichement compté, et surtout, la collaboration de la Bibliothèque de l'Université pour les domaines strictement scientifiques était acquise. Sans affirmer que la perfection était dès ce moment atteinte, le progrès, que le changement de présentation accentuait, était sensible.

## - 221 Le facteur distance

Si la concentration à Abidjan de la quasi-totalité des éditeurs présente un avantage, il ne faudrait pas sous-estimer le problème. Autant les imprimeurs et éditeurs commerciaux ont à coeur de s'acquitter de leurs obligations, autant il est difficile de convaincre un haut fonctionnaire de l'intérêt de cette formalité. C'est ce qu'il convient d'appeler :

### .1 le facteur distance à l'intérieur

La simple justification de la conservation du patrimoine imprimé du pays se heurte à deux difficultés. L'information concernant les publications émanant d'individus ou d'organismes ivoiriens circule mal. La vie littéraire est encore largement tributaire de la France. Quant à tout ce qui peut présenter un intérêt pour une bibliothèque nationale, et qui n'est pas littéraire, bien rare est la publicité qui lui est faite. En outre, nombre de services officiels rechignent à déposer, voire à ouvrir le fichier de leur centre de documentation. Et ce sont eux les principaux consommateurs de papier, rapports, compte-ren-

dus, bulletins d'information, statistiques, bilans, toutes choses qui intéressent autant le conservateur de bibliothèque que le bibliographe et dont la communication semble être si douloureuse.

A cela s'ajoute la distance géographique qui sépare parfois un organisme, un centre de recherches, une administration décentralisée, un établissement public autonome de la capitale et de la Régie du Dépôt légal. Du fait de ces distances intérieures entre la publication ivoirienne et la bibliographie nationale, nombre de lacunes subsistent, comme aussi le problème des organismes représentés en Côte d'Ivoire mais dont le siège est à l'étranger, et qui constituent

## .2 le facteur distance à l'extérieur

Bien que le principe, pour la première section, soit de recenser les oeuvres d'auteurs ivoiriens ou édités en Côte d'Ivoire, la tentation était grande de n'y pas ajouter les publications étrangères traitant du pays. Cette démarche, qui se justifiait pleinement pour les articles de périodiques, se heurte à la position géographique de la Côte d'Ivoire. Si les relations avec l'Europe occidentale sont sans grand problème, nombre de pays, dont l'intérêt pour l'Afrique ne s'est jamais démenti restent le plus souvent hors de portée. Des périodiques dont la liste figure en annexe, un très petit nombre seulement parvenait à la Bibliothèque nationale, autant parce qu'il était difficile de les connaître que par le coût prohibitif de tels abonnements. Et encore de tels périodiques n'ont qu'un rôle signalétique dans l'élaboration de la bibliographie !

## — 222 le facteur temps

Indépendamment du temps que le personnel du service bibliographique peut passer à la réalisation tant intellectuelle que matérielle de la bibliographie, le délai entre la publication d'un document et la notice correspondante dans la bibliographie constitue une distorsion grave. Il n'a jamais été question, pour une publication de cet ordre, de course contre la montre. Mais apprendre en 1971 que

tel ministère a publié en 1969 tel rapport, et l'apprendre par les listes d'acquisition d'une bibliothèque d'université américaine permet de mesurer l'ampleur du phénomène -qui tient aussi au facteur distance- comme l'ironie des relations internationales. Il convient d'ajouter à cela qu'une bibliographie annuelle doit être réalisée, normalement, en un peu moins d'un an. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle a été ajouté, à la fin de chaque fascicule un supplément au fascicule précédent, tentative de combler autant que possible les inévitables lacunes dues au temps.

- 223 le facteur moyens d'investigation

.1 financiers

La rémunération du personnel et le coût de fabrication de la bibliographie étant hors de cause, il reste patent que l'élément financier joue un grand rôle dans les faiblesses de cette bibliographie. A s'en tenir strictement aux publications déposées, le budget n'a pas d'incidence. Mais dès l'instant qu'il faut dépasser ce stade -et puisque la décision en avait été prise- le budget devient le problème majeur. L'appui du bureau national d'échange de publications, en permettant de se procurer des imprimés en provenance de l'étranger, restait d'un maigre secours, à la fois en raison du petit nombre de volumes disponibles pour l'échange et parce que les publications offertes ne concernait pas nécessairement la bibliographie. Les crédits nécessaires pour payer les abonnements des quatre cents périodiques vivants de la Bibliothèque nationale ne permettaient pas d'en accroître indéfiniment le nombre. Enfin le prix des ouvrages édités à l'étranger et signalés dans la bibliographie rendait leur acquisition délicate tant leur nombre était grand.

.2 intellectuels

L'équipe, composée jusqu'en 1972 de trois personnes, sans compter les conservateurs de la Bibliothèque Universitaire, était à elle seule une des limites de l'entreprise. La connaissance de quatre ou cinq langues étrangères, l'impossibilité de dépouiller régulièrement les bibliographies étrangères -ce qui eût été pourtant un moyen de se rapprocher de

la complétude- la médiocrité des instruments bibliographiques conservés à la Bibliothèque, la nécessité, autant que possible, de vérifier les références- la quête par relations des publications locales, autant d'obstacles dont la bibliographie porte souvent la trace. Enfin l'organisation en cours de la Bibliothèque nationale ne permettait guère d'avoir une action coordonnée qui eût simplifié la tâche aux uns et aux autres. Sans doute, depuis, les choses se sont-elles améliorées, tant en qualité qu'en quantité. Mais on ne saurait, pour une telle entreprise, disposer de ressources et de moyens illimités, et de l'avis des responsables, il reste encore beaucoup à faire.

o

o o

### 3 Tentative de bilan de cinq années de bibliographie nationale courante en Côte d'Ivoire

La première conclusion qui vient à l'esprit à propos de la Bibliographie de la Côte d'Ivoire, c'est qu'en dépit des balbutiements qu'elle contient, un premier grand pas a été fait dans ce domaine. La publication du dernier volume de la Bibliographie rétrospective de Geneviève Janvier tire un trait sur le passé bibliographique du pays. La première livraison de la Bibliographie courante ouvre le présent. Là comme ailleurs, des projets de catalogage automatisé ont été étudiés. Mieux : c'est l'automatisation de l'ensemble de la Bibliothèque nationale qui est prévue. Intégrée dans un programme plus vaste où les acquisitions d'ouvrages, le dépouillement des périodiques, la constitution de fichiers d'écrits académiques, la compilation de recherches bibliographiques seraient effectués par la machine, la réalisation de la Bibliographie nationale prendra un jour une place logique dans les travaux de la Bibliothèque nationale, sans surcharge ni double emploi.

Bien sûr, ce sont là des projets. Mais à l'inverse des pays dits civilisés, qui ont par rapport à la technologie un passé trop lourd, les pays du Tiers Monde, nés récemment à l'histoire, sont mieux doués pour l'informatique : mettre sur ordinateur un fonds de dix ou vingt mille documents représentant cinquante années de civilisation écrite, quel jeu, au regard de nos cinq siècles d'imprimerie ! Parallèlement, ces pays peuvent dès maintenant compter sur les nouveaux supports pour remonter le cours du temps. Le Voyage en Nigritie d'O. Dapper de 1756, le plus ancien ouvrage conservé à la Bibliothèque nationale peut être supplanté prochainement par des microfilms d'ouvrages plus anciens encore. Bénéficiant donc des progrès de la technique, la science des bibliothèques met les pays du Tiers-Monde sur un pied d'égalité avec les vieilles nations.

D'ailleurs, il serait vain de chanter trop tôt victoire. L'étape que réalise la publication de la Bibliographie de la Côte d'Ivoire, importante, certes, ne doit pas masquer que d'autres progrès encore sont nécessaires. De même, la construction de la Bibliothèque nationale ouvre la porte davantage à de nouvelles responsabilités qu'à une légitime satisfaction. La solution qui s'offrait en 1968 pouvait être d'attendre d'avoir les moyens de faire face aux exigences avant d'entreprendre quoi que ce soit. En engageant le processus sur des fronts différents, il est indéniable que le risque de disperser l'action était grand. Le manque de temps, par exemple, a voulu que les fiches qui ont servi à l'élaboration de la bibliographie n'ont pu être intégrées immédiatement au fichier de la Bibliothèque. Nombre de recherches en vue de la bibliographie ont sans doute fait négliger l'intérêt de la Bibliothèque. C'était le jeu. Il faudra sans doute encore bien des années pour que les choses rentrent dans l'ordre.

En outre, en engageant dès 1970 la création d'une bibliographie nationale, la Bibliothèque nationale s'imposait dès cet instant le devoir de poursuivre. L'autre signification de l'entreprise, c'était, ne serait-ce qu'au regard des pouvoirs publics ivoiriens, toujours méfiants s'agissant des deniers de l'Etat, de passer outre les conditions particulières du moment pour manifester que la bibliographie nationale était une tâche nécessaire et que la Bibliothèque nationale avait les moyens de la réaliser. C'était se contraindre soi-même, c'était surtout convaincre le pays que le sous-développement ne doit pas servir de prétexte au sous-développement.

Enfin, dans le pays, nul Syndicat des éditeurs, nulle association de libraires. A part les publications diffusées en Côte d'Ivoire par le système des offices, et qui ne concerne guère que les livres français, aucune publicité ne peut être faite aux imprimés ivoiriens. Tous ces rapports multigraphiés

20

dont d'innombrables institutions de recherche sont journallement responsables, doivent-ils demeurer définitivement sous le boisseau ? La bibliographie a contribué à donner une existence à ces publications. Elle a contraint, elle contraint encore à une recherche sur place qui est souvent génératrice de profit. Il arrive couramment de chercher la référence pour la référence. Mais de combien de documents la bibliographie peut-elle se vanter d'avoir enrichi le fonds de la Bibliothèque nationale ? D'autant que le Dépôt légal entre peu à peu dans les moeurs. Un texte de janvier 1974 crée à la Bibliothèque un Centre national de documentation et règlemente le dépôt des publications officielles (1). La politique d'incitation qui a été pratiquée depuis cinq ans, et dont la bibliographie est l'une des voies, commence à porter ses fruits.

On a pu faire à la Côte d'Ivoire le reproche d'un train de vie au dessus de ses moyens. On a pu reprocher au Service des Bibliothèques et des Publications trop de complaisance pour des tâches coûteuses et d'apparence futile. La Côte d'Ivoire aurait pu, pour le prix d'une Bibliothèque nationale, construire deux hopitaux. La Bibliothèque nationale aurait pu, pour le prix d'un numéro de la Bibliographie de la Côte d'Ivoire, constituer deux bibliothèques scolaires. Il est vrai qu'à l'échelle du pays, un service bibliographique peut paraître un luxe. La lecture publique, pour ne citer qu'elle, a sans doute besoin de plus de soin que la Bibliothèque nationale. Peut-être là encore ne prête-t-on qu'aux riches ? Encore une fois l'action doit être menée sur deux plans : celui du progrès et celui de l'incitation. Les pouvoirs publics, effectivement en butte à des difficultés autrement considérables que celles de la bibliothéconomie bien comprise, ont besoin d'être frappés. Dans ce domaine-ci également, on ne prête qu'aux riches. Mais qui sait si la voie du progrès

---

(1) Voir annexe 4.2

ne passe pas par le futile, l'inutile ou le superflu ?

Et puis, au-delà des considérations sur le luxe ou la nécessité, des gloses sur le sous-développement, des controverses sur la culture, vaut-il pas mieux, simplement, considérer le fait brut ? L'exemple d'autres pays plus ou moins doués, plus ou moins racistes, plus ou moins volontaires ajoute-t-il, retire-t-il ou confère-t-il quelque valeur à cette entreprise? La seule moralité est probablement celle de Machiavel : la fin justifie les moyens. Et la seule morale : Aide-toi et le ciel t'aidera .

o  
o o

## 4 A N N E X E S

1 Matériels bibliographiques courants préparés à l'étranger : liste signalétique

On trouvera ci-après, dans l'ordre alphabétique des pays, des périodiques à caractère essentiellement bibliographique, à l'exclusion donc d'excellentes revues comme le Journal de la Société des Africainistes ou Africa (Londres) dont les revues bibliographiques sont si précieuses, mais non l'essentiel.

ALLEMAGNE

Afrika Bibliographie. Verzeichnis des wissenschaftlichen Schriftums in deutscher Sprache aus dem Jahre (...).

- Bonn : Kurt Schroeder.
- Annuel.
- 1960-

(Deutsche Afrika Gesellschaft. Bonn.)

Afrika Schriftum. Literature on Africa. Etudes sur l'Afrique. Bibliographie des publications scientifiques de langue allemande sur l'Afrique subsaharienne.

- Wiesbaden : Steiner.
- Annuel.
- 1970-

Card service, bibliographies on special subjects, registers of Africa experts...

- Hambourg : Deutsche Institut für Afrika Forschung.
- 1967-

Mundus : a quarterly review of german research contributions in Asia, Africa & Latin America.

- Tübingen : Mundus Wissenschaftliche Verlagsgesellschaft.
- Trimestriel

BELGIQUE

Bibliographie ethnographique du Congo belge et des régions avoisinantes.

- 1931-1962

devient :

Bibliographie ethnographique de l'Afrique sud-saharienne.

- Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.
- Annuel.
- 1962

Bulletin of information on current research on human science concerning Africa = Bulletin d'information sur les recherches en cours en sciences humaines concernant l'Afrique.

- Bruxelles : Centre international de documentation économique et sociale africaine (CIDESA).
- Semestriel
- 1960-

Documentation mensuelle sur les pays et territoires d'Afrique.

- Bruxelles : Ministère des Affaires africaines.
- 1960 -(?)

Lopende literatuuropgave = Bibliographie courante.

- Fait suite à : Zaïre (1947-1960)
- Bruxelles: Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.
- Mensuel.
- 1961-

Revue bibliographique.

- Bruxelles : Académie royale des sciences d'Outre-mer.
- Annuel
- 1960-

#### CANADA

Canadian journal of African studies.

- Fait suite à : Bulletin of the Committee on African studies in Canada.
- 1967-

#### DANEMARK

Nyere-Afrika-litteratur.

- Copenhague : Bibliothèque royale.
- Bisannuel.
- 1950-

#### FRANCE

Bulletin bibliographique.

- Paris : Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la coopération. Centre de documentation.
- Mensuel.
- 1960-

Bulletin bibliographique.

- Paris : Institut national de la statistique et des études économiques. Service de coopération.
- Mensuel.
- 1948-

Bulletin bibliographique mensuel.

- Paris : Bureau interafricain des sols et de l'économie rurale.
- 1951-

(serait mort vers 1969.)

Fiches analytiques.

- Paris : Centre d'analyse et de recherche documentaire sur l'Afrique noire.
- 5 livraisons par an.
- 1965-

Le CARDAN publie également depuis 1966 des fiches signalant les ouvrages intéressant l'Afrique. Se-

mestriel.

Fiches de documentation africaine.

- Paris : Fondation nationale des sciences politiques.
- Bimensuel.
- 1959-

Recherche, enseignement, documentation africanistes francophones. Bulletin d'information et de liaison.

- Paris : Centre d'analyse et de recherche documentaire sur l'Afrique noire.
- Trimestriel.
- 1969-

#### GRANDE-BRETAGNE

African abstracts = Bulletin analytique africaniste : a quarterly review of ethnological, social & linguistic studies appearing in current periodicals.

- Londres : International African Institute.
- Trimestriel.
- 1950-

Bibliography of books in the vernacular: books for Africa.

- Londres : International Committee on Christian Literature.
- Trimestriel
- 1931-(?)

The Cambridge Index on current publications in Africa.

- Cambridge : l'Université.
- 1961-

(sur fiches : 5000 par an environ.)

International African Bibliography published quarterly by the International African Institute.

- Londres, l'Institut.
- 1971-1972

devient :

International African Bibliography : current books, articles & papers in African studies published by the School of Oriental & African studies.

- Londres : Mansell.
- Trimestriel.
- 1973-

(University of London.)

Technical cooperation : a monthly bibliography.

- Londres : Ministry of Overseas Development.
- 1964-

Fait suite à : Monthly list of Official colonial publications. 1948-1963.

Theses on Africa accepted by Universities in the United Kingdom & Ireland.

- Cambridge : Heffer.
- Annuel.
- 1963-

devient :

United Kingdom publications and theses on Africa (millésime).

- Cambridge : Heffer.
- 1964-

(Standing Conference on Library materials in Africa.)

INDE

- Africa quarterly : a journal of African affairs.  
 - New Dehli: Indian Council for Africa.  
 - Trimestriel.  
 - 1961-

ITALIE

- Africa. Rivista bimestrale di studi e documentazione.  
 - Rome : Istituto Italiana per l'Africa.  
 - Bimestriel.  
 - 1946-

- Bolletino bibliografico africano.  
 - Milan.  
 - 1957-

POLOGNE

- Studium afrykanistyczne. Africana bulletin.  
 - Varsovie : l'Université.  
 - Semestriel.  
 - 1964-

SUEDE

- Africana i nordiska vetenskapliga bibliotek.  
 - Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies.  
 - 3 numéros par an.  
 - 1962-

U.R.S.S.

- Liste de livres, brochures et articles consacrés à l'Afrique publiés en U.R.S.S. en (millésime).  
 - Moscou : Académie des sciences. Institut de l'Afrique.  
 - 1964-

- Literatura na lazykahstran Azii i Afriki. Annotirovannyi katalog noryh postyplenii.  
 - Léningrad, Akademija Nauk SSR.  
 - 1962-

U.S.A.

- Africa : a list of current social science research.  
 - Washington (D.C.) : Department of State. Office of external research.  
 - Annuel.  
 - 1952-

- Africa report.  
 - Washington (D.C.) : African American Institute.  
 - Mensuel.  
 - 1956-

- Africana newsletter.  
 - Stanford : Hoover Institute on war, revolution and peace.  
 - Trimestriel.  
 - 1962-  
 (Stanford University.)

- A current bibliography on African affairs.  
 - Washington (D.C.) : African bibliographic center.  
 - Trimestriel.  
 - 1958-

- JALA. Joint acquisition list of Africana.  
- Evanston : Northwestern University Library, Africana department.  
- Trimestriel.  
- 1962-

- United States and Canadian publications on Africa in (millésime).  
- Stanford : Hoover Institution on war, revolution and peace.  
- Annuel.  
- 1963-  
(Hoover Institution ; bibliographical series.)

o  
o o

